

RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2017 D 05527

Numéro SIREN : 390 406 692

Nom ou dénomination : TEC-AUDIT

Ce dépôt a été enregistré le 19/01/2018 sous le numéro de dépôt 6166



1800797901

DATE DEPOT : 2018-01-19

NUMERO DE DEPOT : 2018R006166

N° GESTION : 2017D05527

N° SIREN : 390406692

DENOMINATION : TEC-AUDIT

ADRESSE : 44 rue du Louvre 75001 Paris

DATE D'ACTE : 2017/12/11

TYPE D'ACTE : PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

NATURE D'ACTE : AGREMENT DE NOUVEAUX ASSOCIES

NOMINATION DE COMMISSAIRE AUX COMPTES TITULAIRE ET S

17D5527

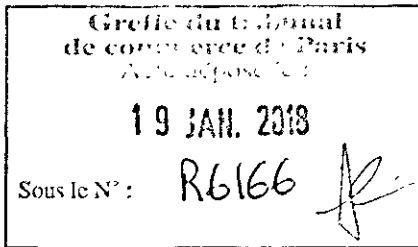
TEC AUDIT

Société D'Exercice Libéral par Actions Simplifiée au capital de 110 000 euros

Siège social : 44 rue du Louvre

75001 PARIS (Ville de Paris)

390 406 692 RCS PARIS



— PF 11/12/17 AI-OC

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE EN DATE DU 11 DECEMBRE 2017

L'an deux mille dix-sept,
Le onze décembre, à dix heures trente minutes,

Les associés de la société se sont réunis en assemblée générale extraordinaire au siège social.

Marc BIJAOUI préside la séance en sa qualité de Président.

Le Président constate que l'assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- le rapport du Président,
- la feuille de présence,
- le texte des résolutions proposées au vote de l'assemblée.

Il déclare que ces mêmes pièces ont été mises à la disposition des associés plus de quinze jours avant la date de la présente assemblée et que ces derniers ont eu la possibilité de poser, pendant ce même délai, toutes questions, ce dont l'assemblée lui donne acte.

Puis le président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

- Agrément d'un nouvel associé, la SPFPL SAPAZO, personne morale,
- Agrément d'un nouvel associé, la SPFPL FINANCIERE 33 ALEPH, personne morale,
- Nomination des commissaires aux comptes,
- Pouvoir pour formalités.

Le président ouvre la discussion.

Après échange de vues et personne ne demandant plus la parole, il met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

Les associés, après avoir pris connaissance du projet de la cession d'actions à intervenir entre Monsieur Marc BIJAOUÏ et la SPFPL SAPAZO constituée sous forme de SARL, pour 1 375 actions, autorisent la réalisation de la cession et agrément en qualité de nouvel associé conformément aux statuts :

La Société SPFPL SAPAZO

Société de participations financières de professions libérales constituée sous forme de société à responsabilité limitée,

Au capital de 1 000 euros

Siège social : 44 rue du Louvre, 75001 PARIS,

Immatriculée au RCS PARIS sous le numéro 832 865 463

représentée par Monsieur Marc BIJAOUÏ agissant en qualité de gérant de ladite société.

Cette résolution, soumise au vote, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Les associés, après avoir pris connaissance du projet de la cession d'actions à intervenir entre Monsieur Samy HADDAD et la SPFPL FINANCIERE 33 ALEPH constituée sous forme de SARL, pour 1 375 actions, autorisent la réalisation de la cession et agrément en qualité de nouvel associé conformément aux statuts :

La Société SPFPL FINANCIERE 33 ALEPH

Société de participations financières de professions libérales constituée sous forme de société à responsabilité limitée,

Au capital de 1 000 euros

Siège social : 44 rue du Louvre, 75001 PARIS,

Immatriculée au RCS PARIS sous le numéro 832 900 344

représentée par Monsieur Samy HADDAD agissant en qualité de gérant de ladite société.

Cette résolution, soumise au vote, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

En conséquence des résolutions qui précèdent, les associés désignent, à compter de ce jour et pour une durée de six exercices expirant à l'issue de l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30/04/2023 :

- Monsieur Philippe BERDAH, 68 bis rue Jouffroy d'Abbans, 75017 PARIS
en qualité de Commissaire aux comptes titulaire

MS SH

- - Monsieur Abnir SAGHROUN, 2 rue du Roule, 75001 PARIS, en qualité de Commissaire aux comptes suppléant, appelé à remplacer le Commissaire aux comptes titulaire en cas de cessation de ses fonctions.

Les Commissaires aux comptes ont fait savoir par avance qu'ils acceptaient ces fonctions et n'étaient frappés d'aucune mesure ou incompatibilité susceptible de leur en interdire l'exercice. —

Cette résolution, soumise au vote, est adoptée à l'unanimité. —

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tout pouvoir au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et le Directeur Général.

- Marc BIJAOU, Président



- Samy HADDAD, Directeur Général

